



GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Règlement universitaire Dispositions particulières Saison 2023-2024

Composition de la commission mixte nationale

Membres FF Gymnastique :

Gaëlle MARAIS (Déléguée FFG - GR - Université Lille)

Membres FF Sport Universitaire :

Véronique DEFOSSE (Université de Bourgogne)

Diane BREUIL (Université de Strasbourg)

Xavier BAGUELIN (Directeur National Adjoint)

Récapitulatif des dates de compétitions :

Compétitions	Dates (Lieu)	Envoi des demandes de qualification
Championnat de France & Coupe de France	21 mars 2024 Strasbourg	09 février 2024

CHAMPIONNAT ET COUPE DE FRANCE

Championnat de France & Coupe de France

Jeudi 21 mars 2024
Strasbourg

Règles de participation

- Les A.S. peuvent présenter des gymnastes en championnat de France et en coupe de France ;
- Les différentes compétitions ainsi que chaque formule sont ouvertes aux jeunes gens et jeunes filles ;
- Un ou une même gymnaste ne peut être engagé.e que dans une filière (championnat ou coupe).

Le passage du championnat de France à la coupe de France n'est pas autorisé pour les qualifié.e.s individuel.le.s du championnat précédent (sauf dérogation exceptionnelle demandée à la commission mixte nationale avant le 31/12/2023).

Les trois premier.ère.s individuel.le.s en coupe de France N-1 ne peuvent s'engager en individuel.le, que dans la formule championnat de France pour l'année suivante.

1. FORMULE SPORTIVE

Championnat de France :

Trois formules de compétition sont proposées : ensemble, duo, individuel.

Composition des équipes :

- Quatuor : ouverture possible à un ou une gymnaste d'une autre AS (licence extérieure) ou sans AS (licence individuelle) ;
- Duo : gymnastes appartenant à la même AS ;

Un duo peut également être composé d'un ou d'une gymnaste titulaire d'une licence individuelle associé à un ou un gymnaste licencié au sein d'une AS.

- Combiné : gymnastes appartenant à la même AS (sauf règles spécifiques pour le quatuor et le duo).

Classement :

Chaque formule ainsi que le combiné donnent lieu à un classement spécifique
Les titres de champions et championnes de France sont attribués :

- En individuel : gymnaste vainqueur ou victorieuse à chaque engin, si minimum de 4 gymnastes engagés en individuel.les;

- Au duo vainqueur, si minimum de 4 duos engagés ;
- À l'ensemble vainqueur, si minimum de 4 ensembles engagés ;
- À l'A.S. vainqueur du combiné (équipe de 4 à 10 gymnastes) comprenant : 1 ensemble (addition des deux passages) + 1 duo (coefficient 1,5) + 2 exercices individuels réalisés par des gymnastes différent.e.s (moyenne des 2 meilleures).

Details par formule :

- Ensemble : Programme collectif de 4 gymnastes (+ 2 remplaçant.e.s possibles)
Durée 2' à 2' 30 "
- Duo : Programme à 2 gymnastes (+ 1 remplaçant.e possible)
Durée 1'15 à 1'45
- Individuel : Engin au choix
Durée 1'15 à 1'30

- Un.e gymnaste peut participer à 2 formules au maximum.

Cas particulier : possibilité de participation à 2 exercices individuels si engins différents.

PROGRAMME 2024	PROGRAMME 2025
<p>Ensemble : 4 Ballons Duo : Cerceau/Ruban Individuel : engin au choix</p>	<p>Ensemble : Ballons/Massues Duo : Cerceaux Individuel : engin au choix</p>

Coupe de France :

Trois formules sont proposées au choix des A.S. pour des gymnastes JG et/ou JF appartenant ou non à la même A.S.

Principes généraux des formules :

- Toutes les musiques sont autorisées (chants compris mais pots-pourris interdits), une préparation de 20" maximum est possible
- Praticable de 13 x 13
- Un seul passage
- **Tenue gymnique près du corps** (jambes couvertes autorisées) sans inscription (sauf logo AS) et pas de costume

Détails par formule :

- Formule 1 : programme individuel, engin au choix, durée 1' à 1'30

Un.e même gymnaste ne peut pas présenter deux engins différents dans cette formule.

- Formule 2 : programme duo-trio à 2 ou 3 gymnastes, durée de 1'15 à 1'45
- Formule 3 : programme collectif de 4 à 8 gymnastes, durée 2'30 à 3'

Un.e gymnaste peut participer à deux formules au maximum.

2. QUALIFICATIONS

Les qualifications aux épreuves nationales s'effectuent à la suite des compétitions régionales dans les deux filières : championnat de France et coupe de France, disputées dans leurs différentes formules. Pour ces deux filières, la sélection dépendra des possibilités de l'organisation.

La participation aux épreuves régionales est obligatoire pour la sélection aux phases nationales (championnat et coupe), sauf demande de qualification exceptionnelle (QE) déposée au plus tard le **9 février 2024**.

La sélection effectuée par la CMN ne peut se faire qu'à condition qu'il y ait compétition, classement et publication de résultats complets par la ligue du Sport U organisatrice.

Pour toute autre difficulté rencontrée, la CMN devra impérativement être interrogée dès l'élaboration des calendriers des phases régionales et bien avant la date limite de retour des résultats.

À défaut de solution préservant l'équité entre AS et Ligues, aucune qualification au CFU ne sera possible.

Date de retour des demandes de qualification :

Vendredi 9 février 2023
Via le système Sport-U Licences

Précisions quant aux demandes de qualifications exceptionnelles (QE) :

- Se référer au règlement général FFSU sur les QE. Rappel des seuls motifs recevables : sportives de HN en liste ministérielle et stage fédéral, blessure ou examen sur justificatifs ;
- RAPPEL : Les demandes de QE ne pourront pas être examinées après la date de retour des qualifications, le Vendredi 9 février 2023, et seront validés par la CMN.

3. JURY ET RÉGLEMENT

Code :

Selon le code FIG en vigueur 2022-2024

Des précisions sur les caractéristiques de composition, d'exécution, de répartition des points d'évaluation ainsi que les fiches de notation sont à disposition sur le site Internet de la FF Sport U.

Jury :

En formule **Championnat de France**, le jury doit comprendre un minimum de 10 membres : 4 en Difficulté, 3 en Exécution, 3 en Artistique

En formule **Coupe de France**, le jury doit comprendre 9 membres : 3 par rubrique + 3 en exécution.

Chaque A.S. doit fournir à ses frais, un juge compétent pour le bon déroulement de la compétition et ce sur toute la durée des finales nationales. Cette disposition est obligatoire lorsqu'elle engage au moins 2 étudiant.e.s. Le non-respect de cette règle entraînera une pénalité de 3 points pour chaque passage.

Remarque : Un.e étudiant.e désirant matcher et juger sur le CFU peut le faire à condition de ne pas pénaliser l'organisation de la compétition en se faisant remplacer par un.e juge de son AS pendant la durée de son passage.

Cette règle doit impérativement être rappelée lors des différentes compétitions régionales.

Les fiches nécessaires à la notation en championnat de ligues et en championnat de France universitaire ou coupe sont disponibles à la ligue Sport U ou téléchargeable sur le site Internet www.sport-u.com :

- Notation coupe de France
- Carnet de juge coupe de France
- Notation championnat de France
- Carnet de juge championnat de France
- Logiciel

Pour obtenir les documents :

Sur le site de la FFSU : cliquez sur «sport individuel» (à droite du site), puis sur «gymnastique rythmique».

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

Directeur national adjoint - Xavier BAGUELIN

xbaguelin@sport-u.com

Chargée de Mission Sport - Sirine IBRAHIM

sibrahim@sport-u.com